



## COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 9 décembre 2019

Docteur Fabrice Brunet  
Président-directeur général  
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Objet : Avis du conseil multidisciplinaire au président-directeur général concernant la pratique professionnelle des physiciens, ingénieurs et techniciens en génie biomédical du CHUM au cœur d'une pratique collaborative

---

Docteur Brunet,

En réponse au mandat que vous avez confié au comité exécutif du conseil multidisciplinaire visant à faire un état de situation sur la pratique professionnelle de ses membres au cœur d'une pratique collaborative, celui-ci a entamé une tournée à cet effet auprès de ses membres en juin dernier.

Les objectifs ciblés par la démarche sont les suivants :

- Effectuer un état de situation par le portrait SERGIP (soins, enseignement, recherche, gestion, innovation et partenariat patient);
- Identifier les écarts présents ainsi que des pistes de solutions associées;
- Émettre un avis et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.

L'équipe du Service de physique et génie biomédical (PGBM) a ainsi été rencontrée le 16 septembre et le 6 novembre derniers par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la Direction des services multidisciplinaires.

Nous vous soumettons ici notre avis à l'égard de la pratique professionnelle des physiciens, ingénieurs et techniciens en génie biomédical de l'équipe du PGBM du CHUM.

Considérant que :

- La mission du CHUM est de soigner et guérir les patients adultes, en plus d'améliorer la santé de la population adulte et vieillissante grâce à nos expertises uniques et nos innovations;
- Le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;

- Plusieurs actions permettent au CHUM de concrétiser cette mission, dont :
  - Identifier les besoins des patients et développer des solutions novatrices grâce à la recherche;
  - Participer activement au développement de la pratique des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau et transmettre ses connaissances et son savoir-faire à la population et à nos patients;
  - Promouvoir la santé et le mieux-être;
  - Évaluer et améliorer les méthodes d'intervention en santé en place;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais il est aussi un milieu humain.

**En ce qui a trait plus particulièrement au Service de physique et génie biomédical :**

- 38 ETC sont attirés au PGBM dont :
  - 4 ETC pour les physiciens;
  - 7 ETC pour les ingénieurs;
  - 21 ETC pour les techniciens;
  - 6 ETC pour les coordonnateurs techniques.
- Plus particulièrement, les ingénieurs et techniciens en génie biomédical du CHUM mettent en lumière que :
  - Bien qu'ils ne soient pas directement impliqués auprès de la clientèle, ils répondent aux demandes des utilisateurs d'équipements dans tout le CHUM et ils sont ainsi liés directement à la qualité des soins;
  - La gestion du parc d'équipements médicaux sous leur responsabilité est complexe et nécessite une prise en charge adaptée à cette complexité;
  - Le PGBM fait face à un enjeu de planification de maintenance préventive des équipements en raison du système de gestion des inventaires qui est actuellement incomplet;
  - Les ingénieurs et techniciens font valoir que même en contexte de prévention et de maintenance optimales, il faudrait responsabiliser davantage les utilisateurs des équipements et mieux les former pour éviter des bris;
  - La responsabilisation et la formation des utilisateurs ne peuvent être assurées en raison du roulement élevé de personnel qui rend difficile l'implantation d'une culture pérenne d'utilisateurs responsables et bien formés;
  - Les ingénieurs pourraient être impliqués davantage au niveau de la formation des utilisateurs d'équipements, comme ce fut le cas avant le déménagement au NCHUM;
  - Le PGBM est moins attractif auprès des stagiaires en raison de la non-rémunération des stages. Cela contribue aux difficultés de recrutement pour les professions de ce secteur;

- Des délais de mise en opération des équipements requis pour les soins aux patients sont rapportés de par :
    - Le temps requis pour la vérification et le déplacement des équipements hors site faute d'espace sur place;
    - La gestion et la coordination avec le partenaire Veolia;
  - La mission du PGBM est de mettre à la disposition du personnel soignant et de la clientèle des équipements médicaux fiables, sécuritaires et performants, en plus d'optimiser les ressources financières de l'établissement. En ce sens, davantage de consultations entre ingénieurs, acheteurs et techniciens pourraient éviter que des achats d'équipements ne correspondent pas aux besoins de la clientèle;
  - Conscients qu'ils peuvent être acteurs de la transformation des soins de santé, la charge de travail des ingénieurs et des techniciens leur laisse peu de temps pour initier des projets d'innovation;
  - Souvent sollicités par des chercheurs dans le cadre de leurs projets de recherche, les techniciens souhaitent que leur collaboration soit clarifiée afin de mieux répondre aux demandes.
- Les physiciens de l'équipe du PGBM du CHUM mettent en lumière que :
    - Leurs forces principales résident dans la gestion des projets d'acquisition ainsi que le contrôle de qualité des équipements d'imagerie;
    - Les physiciens en PGBM ont une grande expertise informatique;
    - Les physiciens sont responsables des projets d'acquisition d'un grand nombre d'équipements. Toutefois, ils suggèrent de partager cette tâche avec les ingénieurs biomédicaux pour certains types d'équipements;
    - Le temps consacré aux différents projets d'acquisition laisse peu d'espace dans la charge de travail des physiciens pour assurer leur rôle conseil dans les différents projets organisationnels;
    - L'accès aux équipements pour entretien préventif s'avère un enjeu, car les programmes des différentes salles où se retrouvent les équipements concernés permettent peu de temps à cet effet;
    - Peu d'opportunités de formation continue sont disponibles pour les physiciens, les formations pertinentes à l'expertise de cette équipe au CHUM étant souvent offertes à l'international alors que le budget disponible ne permet pas d'y faire participer ces professionnels. Cet enjeu budgétaire serait davantage présent depuis le déménagement au NCHUM;
    - En raison d'une participation réduite aux activités de formation continue, les physiciens considèrent être moins à l'affût des avancées dans leur domaine, ce qui affecte leur travail de conseiller auprès de leurs clients;
    - Beaucoup d'activités d'enseignement sont menées par les physiciens auprès de leurs pairs, des technologues et résidents en radiologie ainsi qu'auprès d'étudiants en médecine nucléaire. Toutefois, peu de stagiaires de leur profession sont accueillis en raison d'un manque de financement, ces stages devant être rémunérés;

- Bien que les médecins manifestent un intérêt pour la recherche et qu'ils collaborent à différents projets de recherche dans l'établissement, ils ne peuvent en initier eux-mêmes en raison d'un manque de temps et de budget à cet effet.

À propos de la pratique professionnelle des ingénieurs et techniciens en génie biomédical, le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- Le développement des mesures de prévention dans l'utilisation des équipements serait à renforcer;
- L'implantation d'une culture pérenne d'utilisateurs responsables et bien formés favoriserait l'efficacité du service;
- Que l'apport des ingénieurs à la formation des utilisateurs permettrait d'éviter des bris d'équipements;
- La rémunération des stagiaires favoriserait l'attraction et l'embauche de ressources compétentes;
- Pour permettre aux techniciens d'offrir des services d'entretien des équipements à l'intérieur des délais prévus, la gestion des demandes de services devrait être révisée;
- L'ajout de postes de techniciens permettrait de mieux répondre à la mission du service;
- Une valorisation et une plus grande visibilité du PGBM permettrait de mieux faire connaître le rôle de ces professionnels tant aux utilisateurs d'équipements qu'à la clientèle;
- Il serait souhaitable de clarifier les responsabilités du personnel du PGBM concernant la collaboration de celui-ci avec des projets de recherche;
- Un meilleur arrimage entre le PGBM, la Direction des services techniques et Veolia maximiserait l'installation d'équipements;
- La poursuite de la mise en place du système de gestion des inventaires favoriserait la gestion des stocks d'équipements et leur maintenance préventive;
- S'assurer que des espaces de rangement pour les équipements du PGBM soient accessibles rapidement dans le CHUM permettrait de rendre le travail du personnel plus efficace.

À propos de la pratique professionnelle des médecins de l'équipe du PGBM, le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- L'exploration de sources de financement par le MSSS, telles que le plan de conservation des équipements et mobiliers, pourrait permettre l'ajout de nouvelles ressources parmi l'équipe des médecins pour la gestion des projets d'acquisition d'équipements. Ceci permettrait de dégager une partie des tâches des médecins, leur donnant l'opportunité d'intégrer les différents volets du SERGIP;
- La répartition des projets d'acquisition entre les médecins et les ingénieurs biomédicaux pourrait aussi être envisagée pour certains types d'équipements afin de permettre aux médecins d'être plus présents pour soutenir les différentes équipes qu'ils desservent ainsi que pour assurer l'intégration des différents volets du SERGIP;
- Afin de faciliter l'accès aux équipements pour lesquels l'entretien préventif doit être fait, il serait souhaitable d'intégrer celui-ci dans les programmes des différentes salles concernées;

- Une bonification des opportunités de formation continue en fonction des besoins de cette équipe permettrait de soutenir et de développer davantage l'expertise des physiciens, en plus d'enrichir leur rôle-conseil auprès des différents partenaires de l'établissement;
- Afin d'assurer l'implication des physiciens en enseignement clinique auprès d'étudiants de ce domaine, il est suggéré d'implanter les conditions nécessaires pour ce faire, notamment par la libération de temps ainsi qu'un budget pour la rémunération des étudiants;
- Afin d'encourager les initiatives en recherche par les physiciens, la mise en place de conditions propices à la recherche, dont la libération de temps et un budget dédié, est recommandée;
- La diffusion de l'offre de service des physiciens au sein de l'établissement permettrait de favoriser les opportunités de contribution aux différents projets organisationnels;
- La présence de conditions gagnantes, dont la libération de temps, la formation continue ainsi que la présence d'étudiants en physique, permettrait le développement de projets innovants au sein de cette équipe.

En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Docteur Brunet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gabriel Seyer  
Président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CHUM

c.c. Mme Geneviève Fortier, présidente du conseil d'administration, CHUM  
M. Martin Demers, directeur, DSM  
M. Ciro Arellano, chef de service, Physique et génie biomédical